

Avis de l'ARS

DDTM 06	Direction					Services						
	DIR	DA	DAL	MDI	MTE	SAT	SAG	SAUP	SDRS	SHRU	SM	SEAFEN
Signalé <input type="checkbox"/>												
Réponse <input type="checkbox"/>												
Date												
Chrono DIR €												
Pr attribution												
Relation avec												
Pour info												
Observations												

D.D.T.M. 06
 29 JUIN 2020
 COURRIER ARRIVÉ

Délégation départementale des Alpes- Maritimes

Service santé environnement

Affaire suivie par : LECARDRONNEL Iwan
 Courriel : iwan.lecardronnel@ars.sante.fr

Téléphone : 04.13.55.87.40

Réf : DD06-0620-4334-D

PJ: /

Date : 25 juin 2020

DDTM 06 / SEAFEN
 30 JUIN 2020
 COURRIER ARRIVÉ

Le directeur général
 de l'agence régionale de santé
 Provence-Alpes-Côte d'Azur

à

Monsieur le directeur départemental des
 Territoires et de la mer des Alpes-
 Maritimes
 147 boulevard du Mercantour
 CADAM
 06200 NICE

Objet : consultation pour avis sur une demande
 d'autorisation environnementale

Vous sollicitez mon avis, dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale, sur le dossier relatif à la création du champ captant du Roguez, commune de Castagniers. Au regard des éléments communiqués, je n'ai aucune observation à formuler.

L'ARS assurera l'instruction de la demande d'autorisation de produire et distribuer l'eau et de déclaration d'utilité publique des périmètres de protection de ce champ captant.

Pour le directeur général et par délégation
 Le responsable du service
 santé environnement



Jérôme RAIBAUT

